



BULLETIN MUNICIPAL n°70

EDITO

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Évoluer et l'envie de se retrouver est forte.

Au moment d'écrire cet édito, les mesures sanitaires s'assouplissent progressivement actant la réouverture des commerces, des lieux de loisirs et la reprise de nombreuses activités. L'application des gestes barrières et le port du masque y contribuent et font désormais partie, pour beaucoup d'entre nous, de nos réflexes quotidiens et j'espère qu'une vaccination massive nous permettra de redonner de l'espoir et pourra nous garantir un retour à « la vie normale ».

Le contexte actuel nous rappelle l'importance essentielle que constitue le lien social. C'est pourquoi j'apporte tout mon soutien à nos associations et nos bénévoles de la Bibliothèque municipale dans leurs projets à venir. Sachez que l'équipe municipale et tout particulièrement Nicolas Besson en charge de ce secteur sera à leurs côtés dans la relance de leurs activités et nous invitons toutes celles et ceux qui le souhaitent à venir rejoindre le rang de nos bénévoles pour animer notre village.

Malgré ces conditions difficiles, vos élus continuent de mener à bien les projets communaux que nous vous avons proposés. La rénovation de la salle des fêtes et celle du clocher de l'église viennent de se terminer ; les travaux d'enfouissement des réseaux, retardés pour les raisons que l'on connaît, devraient reprendre prochainement.

La réouverture de notre épicerie est attendue avec impatience. Malgré les multiples contraintes juridiques et administratives, Mme LAPEYRE, intéressée pour reprendre ce commerce, n'a jamais renoncé depuis septembre 2020 à son projet. Je tenais à remercier Mme VARISCHETTI, déléguée communautaire et le service économique de l'API avec qui nous avons travaillé de concert depuis plusieurs mois pour surmonter ces problèmes. Reste maintenant à espérer que les services des Douanes comprennent la nécessité de maintenir un débit de tabac au sein de ce commerce. Nous nous attelons à trouver un repreneur pour notre restaurant afin de redonner pleine vie à notre quartier commercial.

Nous tenons être à votre écoute car le recueil de vos besoins est essentiel pour adapter nos futures décisions. Une réunion publique, si le contexte sanitaire le permet, sera donc organisée dans le dernier trimestre 2021.

Je souhaite à toutes et à tous de profiter de ces levées de restrictions pour tendre vers une activité normale. Cependant, chacun d'entre nous doit se montrer responsable afin que cette amélioration puisse perdurer. Gardons confiance et espoir. Se faire vacciner, c'est prendre soin de vous et des autres, surtout ceux que vous aimez le plus : les vôtres.

Bon été ensoleillé.

Le Maire

P. BERTHELOT



Restons prudent !
Continuons à respecter les gestes barrières :
Evitons la 4^{ème} vague !

COMMISSION ENFANCE JEUNESSE

Les petites nouvelles des enfants du village :

Le CMJ est entrain de reprendre une activité normale, en effet nous avons pu reprendre nos activités par petits groupes après le 2^{ème} confinement, 3 ateliers ont été organisés : confection de poubelle/ cendrier avec des extincteurs, pochoirs, et décoration pour la course cycliste du Dauphiné Libéré.

Les enfants ont pu également faire la plantation des fleurs que nous n'avions pas pu faire l'année dernière



A la demande de la maîtresse de la maternelle des jardinières ont été fabriquées et installées par José, Philippe et Jean François et pour compléter cette installation un épouvantail et une maison à insecte ont été installés. Envieux de cette installation, la même demande a été faite et réalisée pour l'école primaire.

Merci à José, Philippe, Jean François, Ruben, et également à l'entreprise TFZ qui nous a fourni le bois.

Comme les enfants ont pu le voir et l'utiliser, un petit terrain de bosse a été créé sur le carreau de la mine en complément du parc de jeux et il est réservé aux vélos. Il sera prochainement modifié pour qu'il soit accessible à un maximum d'enfants.

Enfin comme vous avez pu le constater, un événement un peu hors du commun sur notre village et qui à bousculer nos habitudes a eu lieu le dimanche de la fête des mères : la course cycliste du DAUPHINE LIBERE. Elle a d'ailleurs réuni un certain nombre d'entre vous et elle est malheureusement passée bien trop vite. Mais cela a eu l'avantage de recréer un peu de lien social qui nous manque tant depuis maintenant plus d'un an.

Je profite de cet instant pour remercier toute ma commission (José, Noémie, Richard, Céline et Ruben) qui a travaillé pendant plus d'un mois pour préparer ce moment, le CMJ pour les décorations et les autres volontaires qui ont répondu présent en nous aidant à décorer et à assurer la sécurité et la mairie de Lempdes sur Alagnon qui nous a prêté les barrières de sécurité.

Enfin et malheureusement nous avons pris la décision de ne pas tirer de feu d'artifice pour le 14 juillet, il nous a paru au moment où nous avons pris cette décision que nous étions dans l'incapacité d'assurer la sécurité et le respect des gestes barrières. Nous remettons donc cette journée de fête pour l'année prochaine, que nous allons commencer à organiser le plus tôt possible, en espérant vous retrouver nombreux pour cet événement.



Toutefois, un dépôt de gerbe aura lieu à 11h suivi d'un vin d'honneur en mairie.

Nicolas BESSON

INFOS MAIRIE

Etat de catastrophe naturelle

Plusieurs de nos concitoyens ont été victimes de dégâts provoqués par la sécheresse de l'été 2020.

Une demande de classement de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle de la Commune de Charbonnier les Mines a été déposée en début d'année 2021.

Malheureusement, l'arrêté interministériel du 18 mai 2021 et publié au Journal Officiel le 6 Juin 2021 n'a pas reconnu la Commune de Charbonnier les Mines en état de catastrophe naturelle pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Cimetière

La commune a la gestion de 3 cimetières. Les cimetières sont des lieux sensibles de mémoire, d'histoire, de recueillement et de souvenir.

La commune doit entretenir les allées, les escaliers, les portails, les haies qui entourent les cimetières (domaine public). Les agents communaux prennent le plus grand soin pour entretenir ces espaces. Les titulaires des concessions ou leurs héritiers, eux, ont l'obligation d'entretenir celles-ci.

La Commune a décidé d'effectuer une reprise des concessions du plus ancien cimetière. Actuellement un état des lieux des concessions apparemment abandonnées est en cours.

Selon la loi, une tombe dont l'aspect délabré et non entretenu porte atteinte à la sécurité et à la décence, est considérée comme abandonnée.

Des critères objectifs permettant d'identifier les concessions à l'abandon ont été retenues :

- Ruine de la sépulture.
- Monuments ou stèles affaissés.
- Ornements brisés.
- Concessions non délimitées.
- Présences d'arbustes, de mauvaises herbes.
- Verrières cassées.
- Non identification des défunts.
- Déroutement de la procédure :

Une liste des concessions apparemment abandonnées est établie. Afin d'affiner la liste, des recherches sur les titulaires de concessions ou leurs héritiers sont effectuées. Cette phase dure plusieurs mois. Sur chaque sépulture de la liste, une demande de renseignements est apposée.

A la fin de cette période d'enquête, la liste des concessions qui feront l'objet d'une procédure de reprise est arrêtée.

Cette procédure de reprise de concessions durera environ 3 ans. Dans les prochains bulletins municipaux, vous serez informé de l'avancement des enquêtes et des travaux.



Exemples de concessions à l'abandon, pouvant faire l'objet d'une procédure de reprises



Ces photos n'ont pas été réalisées dans le cimetière de Charbonnier les Mines.

Développement durable

Nous reconduisons encore une fois les subventions pour le développement durable, à savoir une aide maximum de :

- 50 € (maxi) par foyer pour l'achat d'une cuve de récupération d'eau de pluie d'un minimum de 500l
- 15 € par foyer pour l'achat d'un bio composteur (disponible auprès du VALTOM)

Le cumul des 2 subventions est possible.

Le versement se fera sur présentation des factures en 2 fois dans l'année (juillet et octobre 2021).



LA FIBRE OPTIQUE VA PROCHAINEMENT ARRIVER A CHARBONNIER LES MINES

Depuis plusieurs mois, ORANGE et ses sous-traitants effectuent des travaux de voirie pour installer la fibre optique sur la Commune de Charbonnier les Mines. A l'issue de ces travaux, les connexions et le débit internet devraient être considérablement améliorés. En l'attente, cela occasionne de nombreux désagréments auprès des particuliers : téléphone en dérangement, débit internet faible voire nul.

En cas de problème, pour permettre aux techniciens d'ORANGE d'intervenir dans les meilleurs délais, n'hésitez pas. **Composez le 3900.**

POINT SUR LES TRAVAUX

Depuis le 1^{er} février 2021, Loïc SUEZ a fait valoir ses droits à la retraite. Nous le remercions du travail effectué depuis 2007 et lui souhaitons une bonne retraite.

La salle polyvalente a fait l'objet d'une cure de rajeunissement : Des travaux d'isolation, de peinture, d'agrandissement de la cuisine, de déplacement du local de rangement du matériel. Le montant des travaux s'est élevé à 113 545€ H.T. Le projet a fait l'objet d'une subvention auprès du conseil régional 27 250€, du conseil départemental 23 506 € et de l'Etat DETR de 34 063€ et bonus énergétique de 4 973€. Les travaux sont achevés depuis le printemps.

Les travaux d'enfouissement de réseaux et de reprises de l'éclairage public se poursuivent.

Cette année, des travaux à l'église ont été prévus : Les joints du clocher ont été repris. Le coût de cette opération s'est élevé à 12 208,50 € H.T. avec une aide du conseil régional de 5 325 €.

Une rampe pour permettre l'accessibilité des personnes à mobilité réduite a été mise en place.

Enfin, des cases au columbarium ont été ajoutées pour un montant de 1 595.83 € H.T..

Les membres de la commission des travaux se sont relevés les manches afin de créer une piste de bi-cross pour les amateurs de BMX. L'accès est libre.



QUELQUES CHIFFRES POUR 2021

1 - Le budget de fonctionnement 2021 s'élève en dépenses et en recettes à **681 876 €**.

Cette année encore, nous avons décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune.

Ce budget a été préparé par la Commission des finances. Il a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus à la population.

Cette année est marquée par une hausse significative des dépenses courantes, liée à la crise sanitaire.

La baisse des recettes reste sensible. Les recettes de locations de salles et de gîtes reculent fortement.

L'écart entre les recettes de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement se resserrent.

2 - Le budget d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à **501 007€** :

- acquisition de matériels (matériel informatique, mobilier, matériel lié à la sécurité, etc...)
- travaux bâtiments communaux (travaux Eglise, travaux atelier municipal, etc....)
- travaux d'enfouissement de réseaux.
- travaux réhabilitation de la salle polyvalente.
- Etude Rue de Montagnat.
- Etude reprises des concessions

Pour financer cela, nous avons des subventions provenant de l'état, du département, de la région et du FCTVA ainsi qu'une vente de terrain.

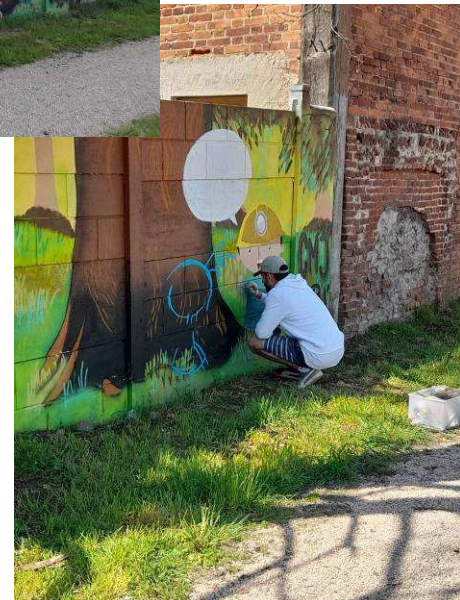
Site internet

Il a fait peau neuve et a été reconfiguré : n'hésitez pas à aller y faire une tour.

Charbonnier-les-mines.fr

FRESQUE

La 2ème partie de la fresque est finie ! Venez-vous promener et admirer le travail du CMJ et du graffeur Cléon.





Les consignes de tri évoluent sur votre commune !

Depuis de nombreuses années, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE s'engage pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers.

Les emballages étant toujours aussi nombreux, il a fallu trouver des solutions pour recycler davantage. Tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont donc travaillé ensemble pour y parvenir.

Ça y est, **TOUS NOS EMBALLAGES**, sans exception, sont désormais destinés à notre bac de tri !

Chacun demandait depuis des années des règles de tri plus simples, c'est fait !

À compter du 1^{er} MAI 2021, 100 % des papiers et des emballages seront à déposer dans vos bacs de tri !

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

NOUVEAU :

- POTS, BÔTES, BANQUETTES, SACS ET FILMS PLASTIQUES, TUBES
- BÔUCHONS, CAPSULES, COUVERCLES, BLISTERS MEDICAMENTS ...

TOUJOURS :

- CAHIERS, ENVELOPPES, LIVRES, CATALOGUES, JOURNAUX, PUBLICITÉS, SACS EN PAPIER
- CARTONNETTES, BRIQUES, BÔTES
- FLAÇONS, BIDONS, BOUTEILLES, TUBES
- BÔTES, CONSERVES, AÉROSOLS, CANETTES

N'imbriguez pas les emballages !

Toujours en VRAC !

La simplification du geste de tri permettra d'augmenter les quantités d'emballages recyclées, de réduire les déchets jetés dans nos bacs gris, de préserver nos ressources naturelles et ainsi de limiter l'impact de notre consommation sur la planète.

Il est possible qu'une fois cette extension mise en place, le volume de vos bacs soit insuffisant. Si c'est le cas, n'hésitez pas à contacter le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE au 04.71.50.32.92 afin de réadapter leurs contenances.

Nous vous remercions et comptons sur vous, **nous sommes tous acteurs du recyclage !**

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE au 04 71 50 32 92 ou consulter le site internet www.sictom-issaire-brioude.com

NOUVELLES DU CCAS

CANICULE : ADOPTEZ LES BONS REFLEXES

L'été approche et même si pour l'instant, nous n'avons pas connu d'épisodes chauds, soyons prêts à y faire face. La forte chaleur est un danger pour les personnes fragiles : personnes âgées, bébés.

Pour éviter les coups de chaud, des précautions sont à prendre :

- mouiller son corps régulièrement (douches) et se ventiler.
- maintenir sa maison au frais en fermant les volets le jour.
- manger en quantité suffisante et éviter de boire de l'alcool.
- éviter les efforts physiques.
- penser à donner et à prendre des nouvelles de ses proches.

et **BOIRE REGULIEREMENT DE L'EAU**

En cas de malaise, n'hésitez pas à composer le 15



Un registre est disponible en mairie pour les personnes isolées qui souhaitent se faire inscrire afin d'être contactée par les membres du CCAS.

SERVICES AGIRC ARRCO

Le saviez-vous ? Les caisses de retraites complémentaires Agirc-Arrco proposent à leurs retraités de plus de 75 ans et plus 2 services pour les aider à faire face aux conséquences de la crise sanitaire :

- **SORTIR PLUS :** Ce service permet d'organiser des sorties en voiture ou à pied en étant accompagné par un professionnel agréé Agirc-Arrco. Le service se règle au moyen de chèques CESU, un chéquier coûte 15 € et donne droit à 150 € de sorties. Et ça marche, aussi pour aller faire des courses, chez le coiffeur, et.....
- **L'AIDE A DOMICILE MOMENTANEE :** ce sont 10 heures d'aide à domicile (courses, préparation des repas, ménage, etc...) à répartir sur une période maximum de 6 semaines. Entièrement prise en charge par l'AGIRC-ARRCO, elle est accordée sans conditions de ressources aux retraités ne bénéficiant pas d'aide à domicile régulière, à la suite d'un retour d'hospitalisation, d'une période de convalescence.

Pour en savoir plus ou bénéficier de ces services, contacter le **0 971 090 971**

OFFRE ORANGE

Cette offre s'adresse à toutes les personnes qui ont un quotient familial CAF ou MSA égal ou inférieur à 700€. Il suffit de s'adresser dans une boutique Orange avec une attestation CAF, un relevé d'identité bancaire,

Coup de Pouce Livebox



Internet TV Téléphone fixe 19,99 €/mois

Si vous choisissez d'activer le décodeur TV, les frais sont de 40€.

Offre valable sous réserve d'éligibilité ADSL ou Fibre en France métropolitaine. Frais d'activation du décodeur TV : 40€ ; Location Livebox incluse : 3€/mois. TV par satellite : antenne parabolique compatible nécessaire aux frais du client.
Offre sans engagement réservée aux bénéficiaires d'un quotient familial CAF (Cafier d'Allocations Familiales ou MSA (Mutuelle Sociale Agricole) inférieur ou égal à 700€. Cette offre est renouvelable par périodes successives d'un an sous réserve de rester éligible. Limitée à une souscription par client en ligne par adresse.

Tous les avantages

- Sans engagement
- Sans frais de résiliation
- Un prix qui n'augmentera pas tant que vous remplissez les conditions d'éligibilité

Une offre complète

Internet : Accès Internet ADSL ou Fibre (jusqu'à 400Mbit/s en débit descendant et 400Mbit/s en débit montant)

TV : Jusqu'à 160 chaînes TV⁽¹⁾

Téléphone fixe : Appels illimités vers les fixes en France Métropolitaine, DOM et plus de 110 destinations⁽²⁾

(1) Chaînes TV disponibles au 0106/8020 et susceptibles d'évolution.
(2) Appels illimités tous jours du service et des numéros spéciaux 48 francs soit ces 110 appels et appels vers, dans la limite de 350 appels pondérés d'Europe par mois, 30 appels vers... Lire les destinations sur orange.fr

Vous pouvez aussi bénéficier de :

Ordinateur portable reconditionné garanti 1 an et équipé de Windows 10 169€



Vous avez jusqu'à 3 mois, après la souscription à Coup de Pouce Livebox, pour acheter cet équipement auprès de notre partenaire AFB⁽³⁾.

Pour cela, munissez vous de votre numéro de Compte Internet Orange et contactez AFB sur www.afbshop.fr/orange ou par téléphone au 04 50 10 04 75.

Accompagnement au numérique

Pour s'informer et profiter de conseils
Rendez-vous sur bienviredigital.fr



Ou

Participez à un Atelier gratuit en boutique Orange⁽³⁾.

Inscriptions sur : inscription.orange.fr/ateliersnumeriques

(3) Offre accessible jusqu'au 31/12/2020 et limitée à un ordinateur par offre Coup de Pouce Livebox. Voir conditions sur www.afbshop.fr/orange ou par téléphone (hors d'une communication téléphonique décomptée selon l'offre souscrite, appel non surtaxé).
(3) Selon disponibilité. Liste des boutiques sur bienviredigital.orange.fr

DON DU SANG

INFO : Le don du sang, j'y pense et je le fais !

Vous y pensez depuis longtemps, vous venez d'avoir 18 ans, les malades comptent sur nous

Le don du sang se déroulera à la salle polyvalente de Charbonnier les Mines,
Mercredi 6 octobre 2021 de 16h00 à 19h00.

Une collation sera offerte.

ACTIONS A DESTINATION DES ENFANTS DE CM2

Le CCAS a décidé cette année encore de donner des bons d'achats de 40€ valorisé à 52€ par BUREAU SERVICE pour la rentrée scolaire 2021-2022 à chaque enfant fréquentant l'école des petits mineurs en CM2.

Cette somme remplace les subventions que la commune versait pour les voyages scolaires aux collégiens. La remise de ces bons a eu lieu à la fin de cette année scolaire à l'école.

COURS, METHODOLOGIE ET SOUTIEN SCOLAIRE OU REMISE A NIVEAU.

Consciente du décrochage scolaire à la suite des confinements, j'ai créé une auto-entreprise en Janvier 2021 dans le cadre de mes études, pour accompagner au mieux plusieurs élèves depuis cette date.

Jeanne FOURVEL

École préparatoire concours orthophonie - L1 Sciences du Langage

Pédagogie personnalisée

Tous niveaux, remise à niveau durant l'été sur une ou plusieurs matières.

Contact 06.37.67.36.40 - Tarif établi lors de la prise de contact.

REPAS DES ANCIENS

Le CCAS n'a pu mettre en place le repas des anciens cette année au vu des conditions sanitaires. Nous avons pris cette décision en septembre afin de protéger nos aînés face à la pandémie. Nous avons donc distribué à ceux qui le souhaitait un colis simple ou couple tout en respectant les gestes barrières.

Nous espérons que nous pourrions remettre en place rapidement ce repas tant apprécié de nos aînés : l'avenir nous portera conseil ...

Les membres du CCAS sont restés au coté de nos anciens pendant les confinements en prenant de leurs nouvelles régulièrement et en leur faisant quelques courses.

INFORMATION API ISSOIRE (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION)

SERVICE PUBLIC DE LA PERFORMANCE ÉNERGETIQUE DE L'HABITAT (SPPEH)

Le Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH) vient d'être créé au sein du service Habitat de l'Agglo Pays d'Issoire.

Gratuit et neutre, ce service vise à accompagner les propriétaires et les locataires dans la réalisation des travaux d'amélioration de la performance énergétique de leur logement, il leur fournit des informations fiables et des conseils personnalisés. Il doit permettre de répondre aux problématiques liées à la rénovation énergétique de l'habitat, que ce soit pour gagner en confort, réduire sa facture énergétique, agir en faveur de l'environnement ou encore valoriser son patrimoine.

- Pour qui ? Pour tous les propriétaires, les locataires, les bailleurs et les syndicats de copropriété dans le résidentiel privé (appartement ou maison), quel que soit le niveau de ressources.
- Pour quoi ? Pour les questions techniques sur la rénovation énergétique (isolation, chauffage et ventilation) et sur les aides financières mobilisables.
- Comment ? En contactant le Service Habitat de l'Agglo Pays d'Issoire au 04 15 62 20 03.

API COVOIT !

La communauté de covoitureurs des habitants de l'Agglo Pays d'Issoire
Habitant.e.s de l'Agglo Pays d'Issoire, trouvez un covoiturage qui vous
ressemble en rejoignant la communauté de covoiturage MOV'ICI
spécialement créée pour faciliter vos déplacements du quotidien :
travail, études, courses, loisirs...

Il suffit de s'inscrire sur <https://movici.auvergnerrhonealpes.fr>



ANIMATION A DESTINATION DES JEUNES

Ouvert à tous

Les espaces jeunes d'Agglo Pays d'Issoire
organisent une
journée Multisport
A Charbonnier-les-Mines
Le Mercredi 4 Août 2021

**Rendez-vous
au stade
entre
10h et 17h**

Kin Ball, Tchouk ball, Troll ball et d'autres...

AGGLO PAYS D'ISSOIRE

MAIRIE DE CHARBONNIER-LES-MINES

ASSOCIATION FAMILIALES
Café Au Parc de l'Éclair

sa santé
famille
retraite
services
CAPISSOIRE.FR

CHARBONNIER

BIBLIOTHEQUE

Malgré la situation sanitaire, nous avons réussi à maintenir la médiathèque ouverte, ce qui a contribué à garder un lien fort avec nos lecteurs.

Dans un souci d'amélioration des services de la médiathèque, nous avons proposé à l'ensemble de la population, un sondage qui a connu un grand succès.

Il en est ressorti de nombreuses attentes, auxquelles nous allons répondre, (ouverture en soirée, numérique...).

Nous vous proposons en juillet une exposition d'aquarelles.

Nous vous rappelons que les livres sont renouvelés tous les quatre mois à la médiathèque d'Issoire, (livres récents, large vision...).

Il est aussi possible de réserver des livres, en faisant une demande auprès des bénévoles.

La médiathèque est ouverte à tous gratuitement, aux horaires suivants :

Le mercredi de 10 h à 11h30

Le jeudi de 17h à 19h

Le samedi de 14 h à 15 h.

Nouvelle
permanence

Les bénévoles de la médiathèque.



POUR LES YEUX DE MADRANE

Nous nous sommes retrouvés le 2 juillet pour une soirée Zumba animée par Cyrielle, Nadia et Myriam pour récolter des fonds afin d'aider la famille de Madrane à supporter les frais afférents aux différentes opérations médicales à Paris. Merci à tous pour cette soirée très agréable et aux associations d'avoir joué le jeu : buvette, ventes diverses, boîte à dons ...

Cette soirée a rapporté près de 7 000€ qui seront reversé directement à la famille.

Bulletin périodique d'informations municipales

Rédaction : Les conseillers municipaux et les présidents d'associations locales.

Conception, assemblage : Hélène MESTRE, Céline ROUX, Nicolas BESSON, Marie-Laure JACQUET, Rachel HENRY

Tirage : 500 exemplaires à Centre-com à Issoire

Mairie de Charbonnier les Mines - rue de la liberté - 63340 CHARBONNIER LES MINES

Mail : mairie.charbonnier.63340@wanadoo.fr - Tel : 04.73.54.05.24 - Site web : www.charbonnier-les-Mines.fr

Le conseil municipal vous souhaite



Infos associations

Bulletin de libre expression réservé aux sociétés locales

RPI Les Petits Mineurs

Cette année scolaire 2020/2021 fut, comme pour tous, fort particulière. Même si nos élèves ont su s'adapter aux différents protocoles sanitaires mis en place dans nos écoles, il nous tarde de retrouver des conditions normales et de renouer avec les activités qui étaient les nôtres avant cette pandémie.

Le relatif assouplissement que nous avons connu en cette fin d'année nous aura permis de mettre en place certains projets.

Les élèves de CE1/CM2 ont pu bénéficier d'une formation secourisme sur deux demi-journées, formation financée par la Municipalité de Charbonnier les Mines.

La classe de CE2/CM1 a pu mener à bien son projet « Cabinet de Curiosités » et exposer ses productions au château de Villeneuve-Lembron. Accompagnés par l'artiste Laure Guilhot qui est intervenue sur plusieurs séances en classe, ils ont créé des animaux plus fantastiques les uns que les autres. Nous avons pu visiter le château et découvrir les productions des autres classes associées au projet le jeudi 17 juin.

Enfin, faute, pour la deuxième année consécutive, de fête de l'école, l'équipe enseignante a décidé de proposer aux élèves un spectacle de cirque en extérieur.

La tombola que les représentants des parents d'élèves et l'équipe enseignante a décidé d'organiser cette année a été un franc succès et nous vous remercions tous pour votre participation.

Un grand merci aux élus de Charbonnier les Mines pour l'installation, dans nos deux cours, de carrés potagers. Les élèves de la classe de TPS/PS/MS ont bien essayé de planter une banane mais force est de constater que la récolte ne devrait pas être excellente....

Nous vous souhaitons de passer d'agréables vacances.

L'équipe enseignante.



Exposition des élèves visible au château de Villeneuve Lembron.

CLUB AMITIES ET LOISIRS CHARBONNIER LES MINES

Le club est à l'arrêt depuis mars 2020, suite aux mesures sanitaires, imposées par la pandémie.

Néanmoins, à Noël, chaque adhérent a reçu la traditionnelle dinde plus un ballotin de chocolats pour les dames et 2 bouteilles de vin (rouge et liquoreux) pour les messieurs.

Soyez rassurés, il a été impossible de programmer l'Assemblée Générale. Mais les comptes ont été arrêtés le 31/12/2020 et le trésorier a dressé le bilan.

En début d'année, nous avons réglé le montant de l'assurance annuelle pour notre matériel.

En mars, j'ai été informée qu'il fallait vider les 2 pièces que nous occupons pour travaux.

40 ans de vie entassés, 2 jours pour tout évacuer.

A ce jour, j'attends le feu vert pour remettre en place. Merci à Madeleine MATHIEU et Robert qui ont bien voulu prêter leur grange.

Nous avons de grands malades, d'autres sont partis en EPAHD et ceux qui s'interrogent ?

Nous avons passé de bons moments mais nous ne savons pas quand nous pourrions reprendre.

Soyons patients et bonnes vacances pour les plus courageux.

Monique WASIOLEK

AMICALE LAIQUE

Les activités de l'Amicale Laïque ont dû être suspendues cette année, mais nous espérons pouvoir reprendre les cours de gym (les mardis de 10h20 à 11h20 pour les seniors et de 20h à 21h pour les adultes) à la rentrée de septembre.

Nous attendons avec impatience que la situation soit plus sereine pour vous proposer de nouvelles animations théâtrales et culturelles.

En attendant, toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes vacances.

Audrey Carpentier

COMITE DES FETES

Après une année de pause forcée, nous reprenons nos activités en vous proposant notre traditionnel vide-grenier le dimanche 19 septembre 2021 où nous prendrons toutes les précautions nécessaires pour que tout se déroule pour le mieux. Nous nous réservons le droit de l'annuler en cas de force majeure.

Inscription obligatoire auprès de Véronique Blanc ou Corinne Lointier au 06.43.78.38.23. Une photocopie de votre carte d'identité et une attestation stipulant que vous n'avez pas fait plus de 2 vide-greniers dans l'année vous sera demandé. Tarif : 1 euro le mètre linéaire

Prenez soin de vous et de vos proches et on se retrouve à la rentrée.

Bonnes vacances à tous !



L'équipe du comité des fêtes